

FONDS D'ARCHIVES VAN DEN BRANDE

Source : *Le Parchemin*, 1971, pp. 519-520

FONDS van den BRANDE

Le fonds van den Brande a été donné à l'« Office » le 18 avril 1943 par Charles *Serweytens de Mercx* (1894-1970), licencié en sciences commerciales, volontaire de guerre 1914-1918, vice-président de la Fédération des volontaires de guerre dont il présida l'association brugeoise, administrateur et commissaire de sociétés et titulaire de nombreuses distinctions méritées par son action durant la première guerre. Il était lui-même fils de Charles, membre du comptoir d'escompte de la Banque nationale à Bruges, bourgmestre de Saint-Pierre-sur-la-Digue jusqu'à l'absorption de cette commune par la ville de Bruges en 1899, conseiller communal et provincial de Bruges, président du tribunal et de la chambre de commerce de cette ville, un des promoteurs de « Bruges port de mer », vice-consul de Norvège, prisonnier politique (1916-1918), également titulaire de nombreuses distinctions honorifiques. En 1912, celui-ci avait obtenu adjonction du nom « de Mercx », famille éteinte à laquelle appartenait sa mère, Félicie, fille du général *de Mercx*. Depuis lors, les *Serweytens* écartèlent leurs armes avec celles des *Mercx*.

Charles *Serweytens de Mercx*, donateur du fonds, avait épousé en 1921 Germaine *Foulon*, fille de Georges et de Madeleine *de Burbure de Wesembeek*, dont postérité alliée aux *Ongenaes*, *de Brouwer* et *De Smet*.

La manière dont les *Serweytens* sont entrés en possession des archives van den Brande n'apparaît pas au premier coup d'œil. En scrutant attentivement les généalogies des uns et des autres, on découvre cependant une parenté commune par les *Roels* de Bruges : la mère du donateur du fonds, Hélène *Saeys*, était en effet une fille d'Alfred et de Léonie *Roels* ; d'autre part, Jules *van den Brande*, qui obtint concession de noblesse en 1887 avec son frère puîné, avait épousé en 1869 Alida *Roels*, fille de Baudouin, major de la garde civique de Bruges, et d'Euphémie *Vroom*. Il paraît donc vraisemblable que les papiers van den Brande soient passés, après extinction de cette famille, à leurs cousins par alliance, les *Serweytens*¹.

Le généalogiste Edouard Dhont-de Waepenaert (1813-1891), connu par ailleurs pour ses *Quartiers généalogiques des familles flamandes* publiés à Bruges en 1871, remonte hardiment la généalogie van den Brande² à Baudouin,

¹ Sur les *Serweytens*, voir Ch.-A. SERWEYTENS de MÉRCX, *Généal. Serweytens de Mercx*, dans *Tablettes des Flandres*, t. VIII, 1960, pp. 183-240. Voir aussi : Baron de BROUWER, *Desc. de Jean-Bapt. de Brouwer (1766-1845) et Louise-Colette-Isab. Muûls (1782-1861)*, dans *Rec. de l'O.G.H.B.*, t. XIII, 1964, p. 159, et t. XIV, 1967, p. 118 (add. et corr.).

² Ed. DHONT-DE WAEPENAËRT, *Généal. de la fam. vanden Brande*, Bruges, 1875, p. 8 (n° 6 du fonds).

Réédité récemment par les Editions Familia et Patria, Handzame.

seigneur de la Brande et d'autres lieux vers 1300, « fils naturel de Gui de Bourgogne et de Michelle, dame de la Brande, fille unique et héritière de Baudouin I, sire de la Brande, comte d'Albigeois... » Cette famille « de noblesse ancienne », écrit cet auteur, portait *d'argent à trois bandes de sable*, armes figurées d'ailleurs en couleurs au début de la généalogie³. Celle-ci, accompagnée d'un mémoire anonyme de 1885, tendait à prouver la noblesse ancienne et irréfutable de cette vieille famille de Lierre. Les arguments, assez naïfs et bien dans l'esprit du XIX^e siècle, que l'on trouve développés dans la vingtaine de pages de ce mémoire, se basent essentiellement sur des qualifications nobiliaires — ou soi-disant telles — relevées sur des épitaphes du XVIII^e. On sera immédiatement fixé sur le style de cette argumentation pompeuse, mais dénuée de toute valeur scientifique, en parcourant la première page : « Les inscriptions lapidaires (...) ont toujours été considérées comme *monuments publics d'une véricacité incontestable*. Tout ce que Champollion a lu sur les obélisques d'Égypte (...) fait autorité aux yeux du monde savant : — pourquoi les inscriptions tumulaires nationales n'auraient-elles pas la même valeur ? Si d'ailleurs on conteste l'exactitude de ces dernières, on doit prouver leur fausseté... Jusqu'à ce que cette preuve soit faite elles peuvent être invoquées par la famille qu'elles concernent... »

Semblables arguments, faut-il le dire, ne convainquirent guère le Conseil héraldique. Aussi, deux ans plus tard, Jules van den Brande, consul des Pays-Bas à Bruges, administrateur de la Banque de la Flandre occidentale, et son frère Hector obtenaient concession (et non reconnaissance) de noblesse au port d'armes tout à fait différentes. La généalogie fut rectifiée et l'on se borna à remonter à Gilles (1672-1725), licencié ès lois et échevin de la banlieue de la ville de Lierre (degré XI de la généalogie de Dhont-de Waepenaert)⁴.

Les papiers de la famille van den Brande, éteinte depuis lors, se subdivisent en huit numéros, que nous détaillons ci-dessous.

- 1-2. Lettres patentes du 31 déc. 1887 accordant concession de noblesse à Jules van den Brande, copie conforme demandée par l'intéressé. Armoiries van den Brande en couleurs.
3. Extraits d'actes d'état civil relatifs à la fam. van den Brande.
4. Mémoire relatif aux armes et à la noblesse de la fam. van den Brande, brochure, couv. bleue.
5. Portefeuille contenant des imprimés relatifs à la fam. van den Brande.
N.B. Les n^{os} 3 et 5 sont groupés sous une reliure noire intitulée *Extraits baptistaires et mortuaires de la famille Vanden Brande*.
6. Ed. DHONT-DE WAEPENAERT, *Généalogie de la famille vanden Brande*, Bruges, 1875, vol. broché, 64 pp., 12 pll. (armoiries, tableau de quartiers, sceau, pierres sépulcrales, tableau généal.). Ouvrage à consulter avec prudence, vu son ancienneté et les sources — des fragments généal. encore plus anciens — qui sont citées à l'appui.
7. *Geslagt-bom familie van den Brande*, ms in-fol., XVII^e s., 210 pp. num. + annexes. Contient l'ex-libris de H. van den Brande (sans doute Henri 1718-1790) en page intér. de couv. (il s'agit des armes anc. aux trois bandes).
8. Renseignements divers sur la fam. van den Brande, collés sur une grande feuille de toile, vers 1887-1895.

³ *Id.*, pp. II et 7 ; O.G.H.B., Fonds van den Brande, n^o 5. extr. d'un ms intitulé *Livre des armoiries très intéressant et très curieux*, pet. in-fol. de la fin du XVI^e s., f^o 5 v^o et 6, copie conforme délivrée par l'adm. communale de Bruges.

⁴ O.G.H.B., Fonds van den Brande, n^o 8. Sur les van den Brande, voir A.N.B., 1889, t. I. pp. 53-57, et II. p. 251, 1910, t. II. p. 166.

Il ne faut pas confondre ces van den Brande, originaires de Lierre, avec les barons van den Branden de Reeth, venant de la sgrie de Malines au XVI^e s. et dont la noblesse remonte à 1689, ni avec les van den Branden, également originaires de Malines, anoblis en 1938.

520

Le Parchemin, 1973, p. 101.

Fonds van den Brande (*Parch.*, 1971, pp. 518-520).

p. 519 : Mme Serweytens de Mercx a bien voulu nous confirmer la parenté de feu son mari, donateur du fonds à l'« Office », avec la famille van den Brande par les Roels. Jules van den Brande était le grand-oncle de Charles Serweytens de Mercx². Celui-ci est également l'auteur d'une brochure sur Heist et Knokke³.

Office généalogique et héraldique de Belgique

Remarque :

Ce fonds d'archives est uniquement consultable au centre de documentation de l'Office généalogique et héraldique de Belgique le **mercredi de 14h à 16h30**, le **samedi de 9h30 à 12h15** - **sauf les week-ends et jours fériés** et éventuellement la veille ou le lendemain - se renseigner au secrétariat.

Pour toutes informations complémentaires : oghb.be